

Votre guide : Jonathan Lhoir  
Photographe professionnel et naturaliste  
Contact : [jonathan@unoeilsurlanature.com](mailto:jonathan@unoeilsurlanature.com)  
Téléphone : +33 (0) 6 87 29 60 23



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

## Norvège – Voyage photo bœufs musqués

*Partez au Dovrefjell à la découverte de cette espèce mythique*



**Durée** : 8 jours.

**Lieu du séjour** : Norvège – Dovrefjell.

**Nombre de participants** : Minimum 3 – maximum 6.

**Tarif** : 2400€.

**Dates 2025** : du samedi 01 mars 15h00 au samedi 08 mars 14h00

**Thématiques** : Bœufs musqués et autres espèces locales – paysages.

**Début de prise en charge** : Aéroport de Oslo Gardermoen en début d'après-midi du J1.

**Fin de prise en charge** : Aéroport de Oslo Gardermoen en début d'après-midi du J8.

## Présentation du séjour

Jonathan vous emmène dans le parc national du Dovrefjell au cœur de la toundra norvégienne. Pendant ce séjour vous découvrirez cette espèce emblématique du parc qu'est le bœuf musqué. Impressionnant par son adaptation au milieu et par son allure préhistorique, il ne vous laissera pas de marbre ! Nous profiterons également de ce séjour pour photographier d'autres espèces scandinaves telles que le lagopède alpin, l'élan, la chouette épervière ou encore le lièvre variable, véritable fantôme. Les paysages enneigés et les rivières gelées seront aussi au menu de ce voyage photographique. Préparez-vous pour une expérience dépaysante !

## Les apports photo

Voyage complet d'un point de vue techniques photographiques puisque nous aurons l'occasion de travailler la photographie d'espèces animales hors du commun et celle de paysages le tout au même endroit ! Les conditions climatiques et notamment les basses températures nous obligeront également à pratiquer à la photographie d'une manière différente, plus adaptée au contexte hivernal. Des séances d'analyse et de critique d'images sont aussi au programme de ce séjour. Durant cet exercice important nous passerons en revue quelques-unes de vos images réalisées lors de ce séjour. Ce moment est une très bonne occasion pour compléter le point théorie fait en jour 2 et pour reparler de cadrage, de profondeur de champ, de positionnement ou encore des messages que vous souhaitez faire passer dans vos images.

## L'avis de votre guide

*« Impossible de rester insensible face à une espèce telle que le bœuf musqué. C'est toujours un moment fort d'être face à ces chèvres à l'allure préhistorique et d'avoir à affronter les éléments climatiques pour revenir avec des photos riches en émotions ».*

Jonathan Lhoir

## Votre guide

Jonathan est avant tout un naturaliste et un photographe passionné. Diplômé en sylviculture et environnement, il a acquis au fil de ses diverses expériences professionnelles des compétences fortes dans de nombreuses disciplines telles que l'entomologie, l'ornithologie ou encore la botanique. Aujourd'hui, photographe professionnel, il utilise la photographie comme support afin de communiquer son engagement pour la protection de la nature. Conférencier, membre de jury, exposant, auteur de divers ouvrages, ses photographies sont également primées et publiées à travers l'Europe.

## Vous aimerez

- Le nombre de participants limité à 6
- Le vent qui s'engouffre dans la toison des bœufs
- Le seul bruit de vos pas dans la neige
- L'ambiance chaleureuse du chalet typique norvégien



## Votre voyage jour par jour

Jour 1 – En début d’après-midi nous nous retrouvons à l’aéroport d’Oslo Gardermoen. De là, nous prendrons la route vers le Dovrefjell situé à 4h30 au nord d’Oslo. Arrivée en fin de journée à notre hébergement typique norvégien. Une fois posés, nous ferons une présentation du voyage et tour de table des participants. Repas du soir et repos après cette journée de trajet.

Jour 2 – Durant cette première matinée nous rentrerons directement dans le vif du sujet en faisant un point théorie. Indispensable afin d’aborder l’ensemble des techniques photographiques que nous utiliserons les jours suivants et de s’assurer votre efficacité et réactivité une fois sur le terrain. Une fois ce point terminé nous prendrons notre repas de midi et nous prendrons la route vers le Dovrefjell pour un premier contact avec les paysages du parc national et pourquoi pas, déjà apercevoir nos premiers bœufs musqués ! Retour au chalet en fin de journée et repas.

Jour 3 à 5 – Tôt le matin, équipés de notre sac à dos photo et de notre pique-nique, nous partirons pour une journée entière sur le terrain ! Au programme : trouver les bœufs musqués et passer la journée avec eux. En effet, trouver les bœufs musqués n’est pas toujours une simple affaire. En fonction des conditions météorologiques ils changent d’endroits et peuvent parfois faire de longues distances pour trouver un lieu propice pour se nourrir et se reposer. Pique-nique sur le terrain et prises de vue jusqu’au coucher du soleil. Retour au chalet et repas bien mérité !

Jour 6 – Aujourd’hui nous changeons d’endroits. Le matin nous nous rendons à la réserve naturelle de Fokstumyra ! Ce fond de vallée composé de roselières est un très bon endroit pour espérer voir de l’élan. Ce sera également l’occasion de faire d’autres types de photographie de scènes plus intimistes. Pique-nique dans les parages et si nous avons le temps, l’après-midi nous irons prospecter un endroit où l’on aperçoit occasionnellement du renard polaire !

Jour 7 – En fonction de la réussite des jours précédents, nous garderons cette journée sous le coude afin de travailler sur le sujet qui nous fera le plus plaisir ou qui nous aura donné le plus de fil à retordre. Retour au gîte en fin d'après-midi pour faire un débriefing, préparer nos affaires et profiter de cette dernière soirée autour d'un bon repas.

Jour 8 – Tôt le matin nous partirons afin de rejoindre l'aéroport d'Oslo où notre séjour se terminera.

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



## Conditions du séjour

**Hébergement** : Chalet en base chambre twin - Individuelle en supplément (350€).

**Transports** : Véhicule 9 places type VW transporter.

**Repas** : Petit déjeuner et dîner au restaurant – pique-nique le midi sur le terrain.

**Condition physique** : Ce séjour nécessite d'avoir une capacité physique vous permettant d'effectuer des marches prolongées dans des conditions hivernales avec un sac à dos photo et pique-nique.

**Climat** : A cette époque de l'année les conditions peuvent parfois être rudes et les écarts de températures importants. Merci de consulter la liste non exhaustive et donnée à titre indicatif dans la partie ci-dessous dénommée « Vêtements ».

**Décalage horaire** : Pas de décalage horaire (GMT +1).

**Formalité** : Il n'y a pas de formalité particulière à effectuer pour aller en Norvège. Une pièce d'identité valable 6 mois après la fin du séjour est suffisante.

## Préparer votre séjour

### Documents

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion)
- contrat d'assurance

### Bagages

- un grand sac de voyage destiné à voyager en soute.
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine ». (Attention au poids maximum en fonction des compagnies aériennes).

### Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- plusieurs batteries + chargeur
- cartes mémoire
- télécommande
- objectifs (téléobjectifs / grand-angle / macro)
- lingette/pinceau
- filtres (polarisant/gris neutre/gris dégradé)
- un trépied
- pc portable
- HD externe
- Thermo
- lampe frontale/torche
- piles de rechange

### Vêtements

En compléments de vos vêtements habituels, il est indispensable d'avoir des vêtements « grand froid ».

A savoir :

- des sous-vêtements chauds et respirants en mérinos : fuseau et t-shirt (Icebreaker, X-bionic)
- plusieurs paires de chaussettes en mérinos (Icebreaker, X-bionic)
- doudoune en plume
- pantalon rando
- veste « grand froid » confort jusqu'à -40° (Arcteryx, The North Face)
- une paire de chaussures « grand froid » confort jusqu'à -40° (The North Face – Sorel)
- surpantalonn imperméable
- gants/moufles
- Bonnet/cagoule/chapka
- lunette/masque

### Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est obligatoire pour faire le point sur votre état de santé général et votre capacité à voyager dans des conditions de grand froid.



## Informations pratiques

**Tarif :** 2400€

**Le tarif comprend :**

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les repas du J1 soir jusqu'au J8 matin
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement

**Le tarif ne comprend pas :**

- Les billets d'avion
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »
- Les boissons alcoolisées

## Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Jonathan Lhoir - [jonathan@unoeilsurlanature.com](mailto:jonathan@unoeilsurlanature.com) - +33 (0) 6 87 29 60 23

## Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Quant à elle, la réception des chèques est acceptée jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation/résolution de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation/résolution visés à l'article 6.1. ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

## Annulation

### Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation. Attention, c'est la date de réception de l'écrit par l'agence qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

### Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement

défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

## Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose trois formules d'assurance pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site [www.unoeilsurlanature.com](http://www.unoeilsurlanature.com) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

### Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- **Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).**

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :



- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- **Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).**

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
  - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ. Une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages :

Couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
  - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
  - Annulation en cas d'absence de vaccination
- **Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).**

Intègre les garanties suivantes :

- Garantie annulation toutes causes justifiées,
- Garantie Bagages,
- Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
- Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
- Garantie assistance rapatriement,
- Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

[contact@unoeilsurlanature.com](mailto:contact@unoeilsurlanature.com) – [www.unoeilsurlanature.com](http://www.unoeilsurlanature.com)

*Version du 11/03/2024*